

ABONNEMENT

Saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 15 OCTOBRE

REDITES RADICALES

M. Clémenceau, pérorant devant ses amis politiques du Var, a dévoilé avec une surprenante ingénuité le vide du programme radical.

Exciter les pauvres contre les riches en faisant miroiter devant les premiers l'espoir d'opprimer les seconds est un procédé usé. Il y a longtemps que le parti révolutionnaire en abuse, mais le moindre des contribuables peut voir en regardant sa feuille d'impositions qu'en attendant la spoliation des capitalistes la République ne dédaigne pas de pressurer les travailleurs.

Réclamer l'épuration des fonctionnaires, c'est encore rester dans les banalités des sectaires qui crient après les « cléricaux » et les « réactionnaires » dans le chimérique espoir de détourner l'attention des scandales républicains. Est-ce que ce sont les « cléricaux » qui ont confectionné avec M. Wilson les budgets du déficit ? Est-ce que ce sont les réactionnaires qui ont dicté à M. Numa Gilly les accusations dont M. Andrieux, impitoyable dans sa curiosité, demande la preuve devant les tribunaux ? Est-ce que le maire Jourdanne, condamné pour fraude électorale, est un cléric ?

M. Clémenceau a fait un aveu qui mérite d'être relevé. Fatigué d'entendre toutes ces redites radicales, un électeur a posé la question de la gratuité du mandat législatif. Le député radical s'est indigné contre un désir « antidémocratique ». Il paraît que, pour le peuple, c'est un droit précieux que de solder la note parlementaire, y compris les voyages de M. le représentant.

Des députés gratuits, c'est bon sous la Monarchie qui humilie les pauvres gens en ne vivant pas leur-bourse. La République, elle, n'a pas de ces délicatesses, elle affirme sa considération pour ses électeurs en leur faisant payer la carte des politiciens.

Le chef de l'extrême gauche estime que la nation doit être divisée en deux parties :

l'une qui se ruine pour le plus grand bien-être de l'autre, et, volontiers, il s'écrierait en montrant à sa suite le contribuable rançonné :

Nous lui faisons, seigneur, En l'imposant beaucoup d'honneur.

M. Clémenceau n'est content qu'à demi du ministère et de sa revision réduite, néanmoins il votera celle-ci pour ne pas renverser celui-là, en présence du « danger réel » que court la République.

Il tient à conserver M. Floquet comme un « commis » docile ; il espère arriver à consolider la boutique radicale. Ce sont là des illusions sur lesquelles il est inutile d'insister. M. Clémenceau parlant d'union républicaine nous fait l'effet de M. Boulanger simulant la modestie. La concentration clémenciste, mais M. Clémenceau serait capable de la combattre, tant il a l'habitude de bâtir son influence sur la discorde républicaine.

Le programme radical est sonore, mais il est creux ; dans l'opposition cela semblait quelque chose ; depuis qu'il est devenu pseudo-officiel, son vide apparaît à tous les yeux. M. Clémenceau tomberait au rang d'un simple Brisson s'il était appelé à prendre, comme directement responsable, la direction des affaires républicaines.

HENRY BRIEUC.

DÉCADENCE RÉPUBLICAINE !

« Quand on voit que du baron Louis la France est tombée à Jules Roche on serait porté à désespérer de l'avenir de son pays si on ne lui connaissait pas la force de se débarrasser de ces ambitieuses nullités. »

C'est un journal républicain qui laisse échapper cet aveu significatif, tandis que la République française s'extasie devant la « haute compétence » du rapporteur général du budget.

Si la France eut voulu étendre la comparaison faite entre le grand financier de notre Monarchie nationale et les tristes financiers de la République, qu'ils s'appellent Roche

ou Tirard, Carnot ou Peytral, Allain-Targé ou Maguin, Wilson ou Dauphin, elle aurait pu mettre en parallèle l'œuvre admirable de restauration financière réalisée par le ministre des finances, le baron Louis, que la France perdit en 1837, et l'œuvre détestable de gaspillages budgétaires accomplie par les ministres républicains des finances de la troisième République.

Quelle décadence pour que la France, organe républicain, confesse le pénible aveu que ce serait à désespérer de l'avenir du pays si on ne lui connaissait pas la force de se débarrasser — et le jour est proche — de ces nullités... républicaines !

EDMOND ROBERT.

INFORMATIONS

Aujourd'hui lundi s'ouvre la seconde session de la Chambre des députés. D'après certaines indications, M. Floquet sondera tout de suite le terrain pour savoir s'il doit déposer son projet de revision.

On aurait cru tout d'abord que la Chambre s'empresserait de discuter le budget en retard ; mais on a calculé qu'il fallait à nos actifs et laborieux républicains de la commission des finances et aux ministres non moins républicains, huit fois vingt-quatre heures pour lire, revoir et corriger les épreuves de leurs rapports budgétaires.

D'après les prévisions, la discussion du budget de 1889 ne pourra pas commencer avant le lundi 22 octobre au plus tôt.

L'interpellation de M. Gellibert des Seguius a paru une occasion favorable au cabinet pour faire connaître les résolutions du gouvernement au sujet de la revision. Cette interpellation pourrait soulever d'orageux débats et engager le gouvernement qui serait contraint à poser la question de confiance.

Les droites convoquées pour aujourd'hui

lundi auront à examiner l'opportunité de cette interpellation. Il n'est donc point encore certain qu'elle ouvre le feu des batailles parlementaires.

Enfin il faut prévoir les incidents inévitables que provoquera l'affaire Gilly au sein même de la Chambre.

La session extraordinaire qui devait être consacrée au vote tardif du budget semble devoir être des plus orageuses.

M. Gellibert des Seguius, se rendant aux justes observations qui lui ont été faites, ne déposera pas aujourd'hui son interpellation annoncée sur les manifestations revisionnistes dans la Charente. Sa lettre d'avis du président du Conseil ne sera pas suivie d'une demande d'interpellation qui devrait être adressée officiellement au président de la Chambre.

M. Floquet, qui avait compté exploiter l'interpellation de M. Gellibert des Seguius, change de tactique ; il déposera, dit-on, son projet aujourd'hui, mais en s'opposant à la discussion immédiate, et en demandant le renvoi à la commission de la Chambre.

Le débat sur le fond ne pourrait pas s'engager avant le vote du budget de 1889. Mais M. le président du Conseil compte sans la Chambre, et ses calculs pourraient être déjoués.

Une souscription publique est ouverte ayant pour but l'érection d'un monument à Carnot grand-père. La sixième liste vient d'être publiée. Les personnages officiels, les conseils généraux, les conseils municipaux républicains y figurent presque seuls ; les particuliers s'abstiennent en masse. On en compte cinq ou six à peine, cette fois, parmi les souscripteurs.

Le projet d'impôt sur le revenu n'a pas réuni l'assentiment de tous les membres du cabinet ; aussi ne sera-t-il pas déposé, comme celui sur les boissons, dès la rentrée des Chambres. Il donne lieu, paraît-il, à de vifs dissentiments entre les ministres.

48 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN MARIAGE DIFFICILE

Par Aimé GIRON.

— Oui, lui répondit alors l'avocat, j'ai une... Et hop ! l'avocat montait à son tour sur une chaise liquide, laissant le Parisien à sa place. Ils hôtèrent bientôt quelques instants côte à côte.

— Et votre fille est jolie ? — Très jolie.

— Alors, elle ne vous ressemble pas ? — Non ; à sa mère.

— Et aura-t-elle une belle dot ? — Très belle. Pouah ! Je viens d'avaler une viande gorgée. Je suis fort riche... Hélas !

— Et si nous nous noyons, monsieur Mounine, comme il y a apparence bien que désolante, mademoiselle votre fille le sera bien davantage, riche !

— Mais l'on arrive à notre secours. Regardez-donc ? N'apercevez-vous pas une barque ?

— Oui, vraiment. Quels yeux de lynx ! Nous pourrions peut-être échapper au naufrage et, dans ce cas, je vous soumetts une idée. Votre fille

est en âge d'être mariée ?

— Parfaitement, elle a vingt et un ans.

— Alors, si vous la donniez en mariage à... ?

La cage de Camille fit un plongeon et Camille acheva sa phrase entre deux eaux.

— A qui ? lui cria maître Mounine quand le toupet de son compagnon de cage reparut à la surface de l'eau.

— La place et l'heure sont, tout de même, singulièrement choisies pour des ouvertures matrimoniales, murmura Camille. Il n'existe au monde qu'un seul original à qui semblable chose puisse advenir, et cet original, c'est votre serviteur.

— A qui donc, ma fille ? cria une seconde fois et plus fort l'avocat marseillais. Si je me sauve, je ne demande pas mieux que de marier Euphrasie.

— Ah ! elle se nomme Euphrasie ? C'est un nom grec. La couleur ne peut être plus locale. Eh bien, vous devriez la donner pour femme à...

— Camille ne vit plus le père de la demoiselle. Il eut peur. Mais le père revint sur l'eau ; il avait dû obéir à un renforcement de vague. Le pauvre homme secouait sa tête ruisselante.

— A mon ami, continua Camille, ce jeune avocat à qui vous avez reconnu du talent et que vous qualifiez de brave et gentil garçon.

— Possède-t-il quelque fortune ?

— S'il pêche par quelque endroit, c'est par celui-ci.

— Alors, je n'en veux pas.

— Ah ! vous n'en voulez pas ? Vous parlez comme vous le feriez en présence d'un tribunal, tandis que vous êtes sur une cage à poulets et à proximité des Cyclades. Mon ami a un joli nom. Il s'appelle Daniel de Pragal. C'est le garçon le plus intelligent, le plus dévoué, le plus rangé qui soit, je ne dis pas ici, il n'y aurait pas grand mérite, mais partout ailleurs. Il appartient...

Plongeon de Camille.

— Il appartient à une famille plus qu'honorable.

— Tout ce que vous m'en dites, en ce moment solennel où nous sommes dans l'éternité jusqu'au cou et où le mensonge nous est défendu, ébranle mon premier refus. Si l'on nous repêche et que nous rentrions dans le monde du solide et du sec, nous pourrions reprendre ce projet, ébauché sans beaucoup de cérémonies. Alors, nous y reviendrons avec les formes qu'exigent la délicatesse du sujet et nos dignités respectives.

— Je veux bien... mais, en attendant que le canot...

Camille ouvrit à sa phrase une parenthèse et la reforma entre deux lames...

— ... nous atteignons, si nous posons les premières bases des conditions... Je vous garantis M. Daniel de Pragal pour un mari accompli. Il n'a pas d'argent ; vous en avez pour deux. Quel dot vous proposez-vous de faire à M<sup>lle</sup> Euphrasie ?

— Cent mille francs, si le parti me convient.

— Mais si le parti convient à M<sup>lle</sup> Euphrasie ? Il serait bon, en ce cas, de doubler la somme.

— Jamais. Plutôt mourir !

— Voilà qui pourrait bien nous arriver sans cela. Voyons ! si vous aimez votre fille, deux cent mille francs...

— Non. Tout est rompu... ah ! les forces m'abandonnent.

On entendait maintenant les ; ohé ! des marins du canot et l'avocat venait d'y répondre.

— Il n'est que temps, reprit M. Mounine. Mes doigts crispés refusent de serrer davantage. Ohé !

— Ohé ! ohé !

— Monsieur Regour, je vous demande en grâce de me laisser repêcher le premier. Quelques minutes encore et je sens que je sombre.

— Pardon, monsieur, répondit Camille avec un accent glacial terrible. Je suis le plus près du canot et j'y entrerais le premier, ne vous en déplaise !

— Oh ! vous êtes jeune et garçon, monsieur, tandis que moi quinquagénaire et père de famille...

— Précisément, monsieur, j'ai une envie démesurée de devenir l'un et l'autre, comme vous. Toutefois, si vous consentiez à être aimable, je serais disposé à vous céder le pas et à affronter, quelques minutes de plus, sur ma cage à volailles, le courroux d'Amphitrite. Ohé !

Le mariage de M. le capitaine Driant, du 4<sup>e</sup> zouave, avec M<sup>lle</sup> Boulanger, est fixé au 30 octobre.

L'affaire des écoles de Tunisie prend des proportions très graves.

L'Italie refuse non seulement de reconnaître la validité du décret récemment rendu sur les écoles, mais le protectorat même de la France.

Le *Globe* et le *Times* assurent que l'Allemagne et l'Angleterre vont imiter l'Italie.

Par contre, la Russie vient de donner l'ordre à son consul de féliciter le gouvernement du bey de son décret sur les écoles.

### L'affaire Gilly

L'Union des travailleurs de Nice publie les lignes suivantes sur la comparation de M. Gilly devant le juge d'instruction d'Alais:

M. Torelle, juge, ayant donné lecture à M. Gilly du réquisitoire introduit d'instance visant le discours d'Alais et le compte-rendu du *Petit Méridional*, a demandé à M. Gilly s'il reconnaissait le compte-rendu du *Petit Méridional* exact.

M. Gilly a répondu: « Vous me croirez ou non, mais je ne lis pas les journaux, je n'ai pas le temps. J'ai un programme et je tâche de m'y conformer. Les critiques plus ou moins malveillantes me laissent indifférent. »

Le juge eut peine à réprimer un sourire. — Avez-vous, ajouta-t-il, entendu viser spécialement M. Andrieux quand vous avez parlé des vingt Wilsons ?

M. Gilly. — Vous me permettrez de ne répondre qu'aux assises. Là, je débatterai un ballot de linge sale. Si M. Andrieux est éclaboussé, tant pis pour lui ! Si je le laisse en dehors des critiques, tant mieux pour lui !

Le juge essaya vainement de faire préciser notre directeur politique, qui s'en est tenu à ses déclarations primitives.

Je vous promets, a-t-il dit en terminant, de parler, mais aux assises.

M. Gilly a refusé de signer l'interrogatoire et, après un échange courtois de paroles, il s'est retiré.

### LA FRANC-MACONNERIE SE DÉMASQUE

Evidemment, les francs-maçons se croient au moment de s'emparer du pouvoir plus complètement encore qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent. Ils commencent, en effet, à rejeter ouvertement, comme un masque désormais inutile, ces fameux principes de « liberté absolue de penser », de « liberté absolue pour chacun de propager ses opinions », dont ils ont si longtemps fait parade aux yeux des naïfs. Rendant compte, dans sa dernière livraison, d'une brochure intitulée « Thèses et conférences de la L. *Matérialisme Scientifique*, Or. de Paris, la *Chaîne d'Union* déclare que ce

« petit volume est gros de vérités dont nos gouvernants devraient faire leur profit, » et elle attire tout particulièrement leur « attention » sur certaines conclusions d'un des FF. de la loge en question.

Ces proclamations, que la revue maçonnique proclame « rigoureusement logiques, » les voici: « Il est du devoir de tout corps social où la vérité brille, — la vérité maçonnique, bien entendu, — « de la propager et d'interdire légalement l'enseignement de toutes les erreurs que l'infirmité primitive de l'intelligence humaine avait inventées: « Comprend-on maintenant, dans toute son étendue, le sens des mots « obligatoire et laïque » dans la formule maçonnique sur l'enseignement ? »

### GUILLAUME II A ROME

L'association radicale dite *Giovanni Prati*, a tenu, la veille de l'arrivée de Guillaume II, une réunion à Rome. A la suite d'un vif débat auquel ont pris part le professeur Labriolo, MM. Albani et Scarsfatti, l'ordre du jour suivant a été voté: « L'Association, considérant que le voyage de Guillaume à Rome est une nouvelle consécration de la triple alliance, et sachant que cette alliance constitue l'obstacle principal aux revendications des terres italiennes non encore libérées (*irredente*), affirme à nouveau nos droits sur les terres non encore libérées et envoie un salut à la France, devenue l'objectif de toutes les réactions. »

Voilà ce qui explique les papiers rouges dont nous avons parlé et les manifestations hostiles de l'Allemagne sur la place du Quirinal.

En vain le syndic a-t-il lancé sa proclamation en faveur de la libre-pensée, les libres-penseurs n'ont point été dupes de cette manœuvre officielle et ils ont insulté Guillaume, assez hardi pour aller au Vatican. Ils se soucient de l'Alsace-Lorraine comme d'une guigne, cependant ils ont crié: Vive l'Alsace-Lorraine afin de blesser plus profondément leur hôte impérial. Tel jadis M. Floquet criait au Czar: « Vive la Pologne, Monsieur ! »

Guillaume n'aime pas la France, on sait pourquoi, et il n'éprouve aucune sympathie pour les autres peuples latins; ce sentiment se manifeste dans les actes les plus simples de la vie ordinaire.

MM. les Italiens, en retour de leurs avances serviles, pourraient bien recevoir quelque coup de boutoir du sanglier leulou. S'ils se mettent à crier vive Trieste ! ils sont sûrs de leur affaire.

Ils pensaient que Guillaume allait se brouiller avec le Pape pour leur faire plaisir: c'était naïf. Le César allemand tient plus à ménager ses sujets catholiques que ses valets italiens.

Les libres-penseurs les plus endurcis, en deça comme au-delà des monts, ont très bien compris la signification de la visite au Vatican dans les conditions où elle s'est produite.

L'enthousiasme officiel avec lequel l'empereur Guillaume a été reçu à Rome offusque la presse allemande.

« Nous avouons, dit le *Narodni*, que l'enthousiasme des Italiens est d'une platitude qui doit faire sourire de pitié le jeune Empereur d'Allemagne lui-même. »

Ce n'est pas le moment de rechercher par quelle suite d'intrigues l'Italie est entrée dans l'orbite de la politique allemande. Mais nous n'aurions jamais osé penser que le monde officiel de Rome, y compris le syndic et ses conseillers, pût se résigner à des manifestations qui donnent une triste idée de la prétendue fierté italienne et de l'esprit politique de ses gouvernants.

Tous les journaux s'occupent de la présence de Guillaume II à Rome.

Le *Daily-News* exprime l'espoir que la paix européenne sortira renforcée de ces entrevues impériales et royales.

Le *Standard* constate que la réception qu'on a faite à Rome à Guillaume II est plus chaleureuse que les réceptions à Saint-Petersbourg et à Vienne.

Ce qui le frappe le plus dans cette tournée de l'Empereur d'Allemagne, c'est qu'elle met en relief l'isolement absolu de la France.

Nous lisons dans une correspondance de Rome:

« Les bouquets naturellement étaient nombreux. »

Tous les genres d'impression ont été utilisés. Les petits carrés de papier avec les drappes allemand et italien liés par une écharpe de laurier, les grands portraits en chromo de Guillaume et de sa femme singulièrement poétisés, des placards de tous genres sur l'alliance avec l'Allemagne; mais le plus curieux, qui se vendait au dernier moment, c'est celui présentant Guillaume et Humbert caracolant devant les troupes et suivis du regard par trois personnages perdus dans un nuage et que l'on reconnaît pour Frédéric, Guillaume et Victor-Emmanuel.

« Un autre représente le Saint-Père unissant Guillaume et Humbert. A ce que l'on voit, mais ce qui est impossible, » dit naïvement la légende.

Tous ces cris qui circulaient dans la foule devaient sans doute avoir leur journée payée, car on restait rebelle à la vente. A peine ai-je vu une dizaine de personnes ayant ces papiers à la main.

Dans quelques tribunes il y avait des groupes d'Allemands qui attiraient tous les regards.

J'en avais derrière moi une dizaine qui se croyaient en pays conquis, parlant tellement fort et ayant une attitude telle que tout le monde se retournait choqué et relevait leur manche de sac.

D'ailleurs, les Allemands se croient déjà chez eux à Rome. Profitant des relations diplomatiques, ils envahissent commercialement la capitale.

On peut voir partout sur les murs des affiches de toutes couleurs, ayant en tête les armes de l'Empire et recommandant toutes

sortes de produits allemands. D'autres industriels, sans plus de vergogne, collent sur les devantures des bandes ainsi conçues: « Allemagne et Italie ! A l'occasion de l'arrivée de l'Empereur, baisse de prix. » La longue haie de soldats de toutes armes contenait la foule sans trop de difficultés.

Après les acclamations qui accueillaient la voiture du Roi, on remarquait qu'elles ne se renouvelaient pas pour le comte Herbert de Bismarck, qui regardait tout ce spectacle avec l'air heureux et satisfait qu'il porte en toutes circonstances. La figure de M. Crispi restait impassible.

Le Roi, couvert du casque garni de plumes blanches que portent les généraux italiens, était pâle; ses cheveux et sa moustache sont tout blancs.

On commente beaucoup un incident qui a abrégé d'une manière trop visible l'entretien de Guillaume II avec Léon XIII.

Il y avait à peine dix minutes que l'Empereur causait en tête à tête avec Sa Sainteté, lorsque le prince Henri, frère de Guillaume II, se fit annoncer.

Il fallut le recevoir aussitôt.

Le comte Herbert de Bismarck et les autres personnages de la suite se présentèrent presque en même temps et furent introduits.

En sorte que la réception devint banale.

On assure que cette arrivée hâtive du prince Henri et de la suite était réglée d'avance et n'avait d'autre but que d'écarter l'entretien de l'Empereur avec le Pape.

### UN COMLOT SUSPECT

Des avis de Berlin mettent la police italienne sur les dents. Des perquisitions nombreuses sont opérées, et l'on a trouvé beaucoup de bulletins rouges portant: *Viva Francia!*

Il est au moins singulier qu'à Berlin on ait été si bien renseigné. Est-ce que le complot ne viendrait pas de quelque officine bismarckienne ?

On a été péniblement impressionné au Vatican du toast dans lequel, s'adressant au roi Humbert, l'empereur Guillaume a parlé de « Rome capitale de Sa Majesté ». Ce toast, dit-on, sera corrigé. L'empereur Guillaume avait, à Vienne, trouvé moyen de mécontenter les cercles politiques par un toast très sec à l'armée autrichienne. Sa parole est peu sûre, et M. de Bismarck ne doit pas être satisfait de son élève qui, lui-même, a été, dit le *Nord*, froissé des obstacles opposés par les autorités autrichiennes aux manifestations projetées par les nationalistes allemands.

Au Quirinal, la visite impériale faite au Vatican a causé un grand dépit, que le toast dont nous parlons plus haut n'a pas fait cesser.

M. Crispi range sa décoration de l'Aigle-Noir.

### CHRONIQUE LOCALE

#### ET DE L'OUEST

TEMPÉRATURE. — La nuit dernière a été la plus dure que nous ayons eue depuis le commencement du froid. Le thermomètre est descendu à 2 degrés au-dessous de zéro.

On nous signale de la glace de près d'un centimètre d'épaisseur.

La campagne est désoignée. Dès la semaine dernière, quelques propriétaires ont commencé à vendanger. Leur coupe ne produisait presque rien, et le peu qu'ils obtenaient ne pouvait même pas être goûté.

#### CHAMBRE DES HUISSIERS

Voici la composition de la Chambre des Huissiers de l'arrondissement de Saumur pour l'année judiciaire 1888-89:

- M. Vincent, huissier à Saumur, syndic.
- M. Marcombre, huissier à Saumur, trésorier.
- M. Mullen, huissier à Saumur, secrétaire.
- M. Renier, huissier à Genes, rapporteur.
- M. Bourasseau, huissier à Doué-la-Fontaine, membre.

#### CONSEILS MUNICIPAUX

L'ouverture de la 4<sup>e</sup> session des Conseils

— Ohé! ohé!  
— Très aimable et comment?  
— En me donnant votre parole d'honneur d'accepter pour gendre M. Daniel de Praga, mon cher ami, et de constituer à votre charmante fille deux cent mille francs de dot.  
— Mais, mon excellent monsieur Regour, c'est me prendre, la Méditerranée sur la gorge!  
— Vous n'avez dit que trop vrai avait du talent?  
— Je ne m'en dédis pas. Beaucoup de talent même. Mais encore, faut-il peser, examiner, juger, comparer...  
— Je me porte caution. Ohé! ohé!  
— Ohé! ohé!  
— Soit. Quant aux deux cent mille francs...  
— J'y tiens absolument.  
Le canot n'était plus qu'à cinquante mètres des deux hommes dont la conversation était secouée, entrecoeur, submergée, mais qui, le ventre sur leur cage, s'accrochaient aux barreaux et à la vie de toute la vigueur de leurs dix doigts.  
Par pitié, monsieur Regour. Je vous assure que je m'en retiens plus qu'à grand-peine... A moi! criait-il au canot.  
— Non, à moi, à moi, je me note! cria Camille à son tour avec malice.  
— De grâce! insistait l'avocat.  
— Voulez-vous, oui ou non, une bonne fois et

sérieusement, donner votre fille majeure, M<sup>lle</sup> Euphrasie Mounine, en mariage légitime à M. Daniel de Praga, fils majeur, avocat et mon ami?  
— Vous me répondez de ses qualités, de ses vertus.  
— Je vous en réponds. Jurez-vous de compter en dot à la future conjointe deux cent mille francs comptants et sonnants?  
— Ohé! ohé! au secours, poussa l'avocat dans un cri désespéré.  
Camille étendit une main et aida l'avocat à se soutenir.  
— Jurez donc, monsieur! ou je vous lâche.  
— Je le jure.  
— Bon! Ne craignez rien. J'ai encore le poignet solide. Ohé donc! ohé! je ne me pardonnerais point de laisser périr, en votre personne, un aussi brillant mariage et une dot aussi ronde pour mon ami.  
— Hardi! ferme sur les avirons, criait-on dans le canot.  
— Vite! vite! répondit Camille. Saisissez monsieur ou il coule à pic. Je tiens bon encore. Hop.  
En un tour de main l'avocat fut dans le canot, ruisselant d'eau, baléant, blême. En un autre tour, le Parisien se trouva à ses côtés, tout aussi ruisselant, tout aussi baléant, mais plus réjoui.  
Ils l'avaient, de compagne, échappé trop belle pour ne point se livrer à un élan de joie récipro-

que. C'est pourquoi ils s'embrassèrent avec l'heureuse cordialité de deux hommes, dont la vie n'a tenu qu'à la charpente fragile d'une cage à poulets. Les quatre vigoureux matelots se remirent à nager des avirons. Le canot dansait beaucoup moins; le calme revenait à la mer. Le *Philopemen*, qui avait touvoyé à petit bord, n'en était pas moins déjà assez loin. Il fallait le gager à force de rames et les rameurs avaient fier courage à la besogne; car les deux passagers venaient de leur promettre une importante récompense. (A suivre.)

Librairie ABEL PILON, rue de l'Europe, 33, PARIS  
**A. LE VASSEUR & C<sup>e</sup>**, ÉDITEURS  
L'ÉDITION IMMÉDIATE  
de tous les Ouvrages de la Librairie française;  
de toutes les Partitions et Publications musicales;  
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES  
Gravures,eaux-fortes, Gravures en Couleurs, etc.  
AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR  
Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CENTIÈME DE  
FRANC D'ACQUISITION.  
ESCOMPTE AU COMPTANT.— ENVOI FRANCO des CATALOGUES

**INJECTION BROU**  
40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents.  
EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE  
Prix: 5 fr. la Boîte. — Chez J. FERRE, Pharmacien  
102, RUE ROCHEREAU, PARIS

municipaux est fixée au dimanche 4 novembre prochain, et la clôture au 18 du même mois.

Ces assemblées auront la faculté de traiter toutes les affaires d'intérêt communal.

Dans cette session devra être également dressée la liste de propositions pour la nomination de répartiteurs communaux.

#### NOMINATION DANS L'ENSEIGNEMENT

M<sup>lle</sup> Chassard est nommée directrice de l'école maternelle publique des Rosiers.

ANGERS. — Nous apprenons que M. Calle, ancien député de Paris, viendra prochainement à Angers donner une conférence. Nous serons heureux d'entendre cet orateur distingué qui, tout en restant fidèle à ses convictions royalistes, sait se maintenir sur le terrain de l'union conservatrice à laquelle nous devons tant de succès en Maine-et-Loire.

#### L'évadé d'Angers

On commence à avoir des nouvelles du forçat qui s'est récemment évadé de la prison d'Angers. Nous apprenons en effet que peu de jours après son évasion il a été vu dans la commune de Sarrigné.

Des fermiers l'aperçurent juché au sommet d'une meule de paille. Ne sachant à qui ils avaient affaire, ils prièrent l'inconnu de descendre. Celui-ci répondit carrément qu'il s'était réfugié là pour éviter les gendarmes qui devaient le chercher parce qu'il s'était échappé de la prison d'Angers et qu'il avait à subir une peine de vingt ans de travaux forcés.

Les fermiers ayant insisté pour qu'il descendît, le condamné se laissa glisser le long de la meule et vint tomber assez malheureusement le pied sur un instrument pointu. Il se fit une blessure assez grave. Pris sans doute de pitié, les paysans ne l'arrêtèrent pas et il se remit en voyage en boitant. Il n'alla pas bien loin. A une petite distance, ayant trouvé une nouvelle ferme, il en escada le grenier. Là, il descenda un tuffeau et pénétra par le trou dans l'habitation. Ouvrir une armoire et s'emparer d'un beau vêtement complet, habits de noces du propriétaire, fut pour lui l'affaire d'un instant. Il les revêtit et laissa en échange son uniforme de prisonnier, gracieusement dont le vol ne sera probablement pas reconnaissant. Depuis lors notre évadé court le monde et sans doute se donne de l'agrément.

La gendarmerie, prévenue trop tard, a perdu sa piste; elle a simplement saisi les détroques du prisonnier abandonné par lui et en a fait le dépôt au greffe du tribunal d'Angers.

(Journal de Maine-et-Loire.)

M<sup>r</sup> l'évêque d'Angers a béni aujourd'hui, à Saint-Philippe-du-Roule, le mariage de M. le marquis de Broc, son diocésain, et de M<sup>lle</sup> Clotilde de Meyronnet, fille du marquis de Meyronnet.

NANTES. — L'individu qui exploitait les lapissiers de Nantes vient d'être arrêté dans les conditions suivantes :

Judi, un jeune garçon se présentait chez M. Peigné, place du Pilon, avec une lettre signée Brochard. Le signataire priait son confrère de remettre au porteur un fauteuil.

M. Peigné remit le fauteuil à l'enfant en ayant la précaution de le suivre.

Arrivé sur la place Saint-Pierre, il le vit remettre le fauteuil à un individu.

C'était l'escroc. M. Peigné l'invita à l'accompagner au poste de la Mairie où il fut interrogé.

Il déclara se nommer François Cady, 29 ans, lapissier.

Cet individu, déjà condamné pour vol, a été mis en état d'arrestation.

#### LES APÉRITIFS

L'essence qui sert à aromatiser le vermouth et le bitter est un liquide neutre et incolore appelé « essence de Reine-des-Prés », qui, sous l'action de l'oxygène de l'air, prend une teinte foncée.

Et maintenant laissons parler le complet rendu officiel de l'Académie de médecine (dernière séance) :

« L'injection (à un animal) intraveineuse de cette essence, à la dose d'un demi-centimètre cube, produit instantanément des con-

vulsions toniques, puis cloniques, des trémulations musculaires, la gêne de la respiration, enfin le collapsus et la résolution générale. L'animal succombe en trois quarts d'heure. »

Avis aux personnes si nombreuses qui consomment tous les jours, et plusieurs fois par jour, du vermouth et du bitter.

#### REVUE FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE

Paris, 14 octobre.

En fin de semaine on remarque un peu d'insatiation sur nos rentes : 3 0/0, 82.35 ; 4 1/2 0/0, 105.50.

Le Crédit Foncier est demandé à 1,370. Le mouvement de baisse qui s'est produit dans ces derniers temps, sur le marché, n'a pas atteint le cours des obligations foncières et communales. Nous rappelons à ce sujet que le dernier versement de 70 fr. qui restait à faire sur les obligations 1885 s'effectue en ce moment. Ce versement viendra augmenter les disponibilités du Crédit Foncier provenant des obligations. Ces disponibilités rentrent dans le fonctionnement régulier de la société depuis le jour où le prêt en numéraire a été substitué au prêt en obligations au grand profit des emprunteurs ; elles assurent la réalisation journalière des prêts au fur et à mesure que les demandes se présentent à l'administration. Les porteurs d'obligations du Crédit Foncier connaissent toutes les garanties dont leurs titres sont entourés par les prescriptions statutaires qui sont rigoureusement observées. Lorsqu'il y a excédent d'obligations en circulation sur les prêts, et c'est la situation normale, excepté à la veille d'un nouvel emprunt, c'est excédent d'obligations est aussi solidement garanti que le reste, en vertu de l'article 76 des statuts, qui dit dans son deuxième paragraphe :

« Les fonds provenant de l'émission des obligations foncières et communales seront placés, jusqu'à leur emploi définitif, en rentes françaises ou autres valeurs du Trésor, en obligations de la Ville de Paris, en actions de la Banque de France, en obligations foncières et communales, en obligations de chemins de fer garanties par l'Etat. »

Ce portefeuille qui est quelquefois très important constitue au Crédit Foncier un portefeuille de garantie qui inspire toute confiance aux obligataires.

La Société Générale est fermée à 430.

Les Dépôts et Comptes courants se traitent à 608.75.

La Banque de Paris s'inscrit à 870.

On prête à la compagnie de Panama l'intention de faire l'émission des titres du dernier emprunt restés à la souche. Ce bruit a valu aux obligations de Panama une reprise de 15 fr.

On remarque de nombreux arbitrages entre les obligations Cuba 6 0/0 et les obligations Porto-Rico. Les deux valeurs ont un tirage d'amortissement le 1<sup>er</sup> décembre ; mais l'amortissement ne procure au porteur de Cuba aucun bénéfice, tandis que l'obligataire de Porto-Rico, au cours actuel de 295, bénéficie d'une prime de remboursement de 205 francs.

La compagnie Transatlantique est solidement tenue à 551.25.

On cote de 75 à 80 fr. sur les obligations du Patrimoine-Vie dont le marché s'élargit peu à peu.

Transactions assez animées sur les Comet entre 17 et 20 fr. ; les Comet Smelting Works ont de bons achats entre 75 et 80 francs.

Les obligations des Immeubles de France, sorties au tirage, sont remboursables dès aujourd'hui sans escompte à mille francs, à la Banque de l'Ouest, place du Havre à Paris. Les personnes qui désiraient les remplacer recevront de la Banque de l'Ouest, en échange de leur obligation remboursable, deux autres titres et l'appoint en espèces.

Les chemins de fer Economiques sont en progrès à 364.

Les actions de nos grandes Compagnies sont demandées au comptant.

#### CONSEILS ET RECETTES.

##### COMPTEURS A GAZ

Pendant le cours de l'hiver, il est de toute nécessité de prendre quelques précautions indispensables en vue d'empêcher que la gelée ne vienne entraver le fonctionnement des compteurs.

Ces précautions consistent en général, soit à entourer les compteurs de foin, soit à les remplir de glycérine ou d'alcool dénaturé, mais ces deux derniers moyens ont l'inconvénient de revenir très cher. Un journal indique comme produit d'un emploi beaucoup plus pratique, une dissolution de chlorure de calcium à 18°. Ce produit ne coûte presque rien et résiste aux plus grands froûts.

##### MASTIC POUR LES FENTES DES PORLES

Prenez parties égales de cendres ferrugineuses (mâchefers) et de sel commun, faites-en une pâte avec une certaine quantité d'eau et bouchez avec ce mastic les fentes des poêles.

Pour combattre chez les femmes très nerveuses les maux de tête accompagnés de constipation habituelle, nous employons, outre les laxatifs, les pilules suivantes :

Valériane de zinc, 3 gr.  
Extrait de belladone, 75 centigr.  
Extrait de gentiane, 6 gr.

Faites 69 pilules.  
On en prend trois fois par jour.

Un Anglais aborde un passant sur le boulevard :

— Pardonne, s'il vous plaît... la rue de mon hôtel ?

— Comment s'appelle-t-il, votre hôtel ?

— Ah ! une belle hôtel... mais je oubliais le nom de rue.

— Dame ! je ne puis rien vous dire sur ces indications.

— V<sup>o</sup> refusez le renseignement ? A<sup>h</sup> ! v<sup>o</sup> pas complaisante.

— Hé ! moi la paix, dit le passant en colère.

— Oh ! v<sup>o</sup>... c'est bien cela... rue de la Paix... Merci.

#### Une société par actions

Ceci commence comme un conte de fées, mais ce n'en est pas un : il y avait une fois, dans un petit bourg de Normandie, qui ne possédait pas de pharmacie, plusieurs personnes qui souffraient de douleurs et qui auraient bien voulu essayer le Baume Victor contre les douleurs ; mais 2 fr. que coûte le flacon c'était une bien grosse somme : si le médicament ne valait rien et si l'argent allait être perdu, Eufra, nos malades s'associèrent et firent venir un flacon qu'ils prirent en commun. Les effets furent si prompts et si heureux que l'association se rompit dès les premiers jours, et chacun de ses membres fit venir un flacon pour son propre compte. Depuis lors, le Baume Victor a sa place d'honneur dans chaque maison de cet heureux bourg, où l'on n'entend plus parler de douleurs.

#### Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÈB

LUNDI 15 Octobre 1888

#### SI J'ÉTAIS ROI

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, musique d'Adam.

Tournées artistiques. — M. SAINT-OMER, directeur.

MERCREDI 17 octobre 1888

Représentation extraordinaire avec le concours des artistes de Paris : M<sup>me</sup> J. SAIGNARD, M. E. FERRAND, M. SAINT-OMER, M. DECODUN, M. L. NETTER, M<sup>l</sup> LUSSINI.

Grand succès

#### LE FIACRE 117

Comédie en 3 actes, de MM. E. DE NAJAC et A. MILLAUD.

DISTRIBUTION

Vaucresson.....	MM. Saint-Omer.
Jean Bellegarde.....	Decoudun.
Troussélet.....	Froger.
Arthur de Vlosec.....	L. Netter.
De Porteville.....	O. Ducrot.
Benjamin.....	E. Ferrand.
Oscar.....	Dervilly.
Anais Vaucresson.....	M <sup>lle</sup> J. Saignard.
Adèle de Porteville.....	LUSSINI.
Cécile.....	M. Masson.
Coquet.....	MM. Girard.
Baptiste.....	Dumont.
Un municipal.....	Langy.
Deux agents.....	Lambert, Simon.

On commencera par :

#### LE CHANT DU COQ

Comédie en 1 acte, de M. E. DE NAJAC,

Jouée par MM. L. Netter, Decoudun et M<sup>l</sup> Lussini.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

#### ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur

#### P. ANDRIEU

#### BAISSE DE PRIX

Sucre, 4 fr. 05 le kilog.  
Huile de Colza épurée, 35 cent. le 1/2 kilog.  
Bougie Japonaise bonne qualité, 70 cent. le paquet.

#### Grand Théâtre d'Angers.

Judi 18 octobre

Mignon, opéra-comique en 4 actes.

#### Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 14 octobre 1888.

Versements de 99 déposants (10 nouveaux), 26.214 fr.  
Remboursements, 17,561 fr. 53.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

Eviter les contrefaçons

#### LESSIVE-IRIS

Nous engageons à ne pas confondre la véritable **Lessive-Iris** avec les nombreux produits vendus sous le nom de Lessive parfumée à l'iris ou à la violette, et qui ne sont que de grossières imitations sans aucune valeur hygiénique et antiseptique.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>,

rue Jacob, 56, à PARIS.

#### LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PREMIER PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1<sup>re</sup> édition, 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr.

4<sup>e</sup> édition, avec une gr. coloriée chaque numéro 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 (CLASSE 66.)

MÉDAILLE D'ARGENT

#### COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs, pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

#### LA JEUNE MÈRE

Fondé en 1874 par le D<sup>r</sup> Brochard

6 francs par an. — Bureaux : 8, place de l'Odéon, Paris.

Cet utile journal apprend aux mères à élever leurs enfants. Avec les précieux enseignements qu'il contient sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, l'hygiène, les maladies de l'enfance et de la maternité, la mère n'est jamais embarrassée et peut toujours attendre l'arrivée du médecin. De gracieuses nouvelles, constamment morales et attrayantes, font de cette publication le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

On s'abonne sans frais, à Saumur, aux bureaux de l'*Echo Saumurois*, 4, place du Marché-Noir.

PAUL GODRT, propriétaire-gérant.

**A VENDRE OU A LOUER**  
PRÉSENTÉMENT  
**Pour cause de départ**  
**UNE PROPRIÉTÉ**  
Sise au Bas-Bagneux, près  
Saumur,  
COMPRENANT  
**Maison d'Habitation**  
**AVEC BEAU JARDIN**  
Sur le Thouet.  
S'adresser, pour traiter : à M. BRAC, notaire à Saumur, place de la Bilange, 27, ou à M. TAVEAU-NICOLAS, expert au Pont-Fouchard, et, pour visiter les lieux, à M. ARMINOT, propriétaire.

**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean 1889,  
UNE  
**MAISON D'HABITATION**  
Située rue de l'Abreuvoir,  
Occupée actuellement par M. SPRECHER, distillateur  
Avec vastes Magasins, Caves,  
Remises et Pours.  
S'adresser à M. GARARD, expert à Saumur, rue Dacier, n° 28.

**TRES VASTE MAISON**  
**A LOUER**  
PRÉSENTÉMENT  
7, Place Dupetit-Thouars, à Saumur.  
Convientrait pour un hôtel ou maison de commerce de gros.  
S'adresser à MM. NEVEU et HATTAT, place du Roi-René.

**A VENDRE**  
DEUX JOLIES JUMENTS, 5 et 6 ans, sellés et volturés, bien attelés.  
S'adresser chez M. HÉRON, négociant, 31, rue du Pavillon.

Etude de M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes.  
**A VENDRE**  
à l'amiable,  
1<sup>er</sup>. La **MÉTairie de l'AMERIE**, située commune d'Allonnes, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables, vignes, prés et bois taillis, et contenant environ vingt-huit hectares.  
2<sup>em</sup>. La **MÉTairie de l'AUNAY**, située en la commune d'Allonnes et par extension commune de Neuillé, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres, vignes, prés, bois taillis et landes; le tout d'une contenance d'environ trente-deux hectares.  
3<sup>em</sup>. La **MÉTairie et MOULIN du PETIT-MOULIN du BELLAY**, commune d'Allonnes, comprenant bâtiments de l'usine, bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres et prés, d'une contenance de dix hectares environ.  
Pour tous renseignements, s'adresser audit M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes.

**A Vendre ou à Louer**  
**MAISON**  
Faisant l'angle du quai de Limoges et de la rue du Grand-Noyer.  
S'adresser à M. REDON, buraliste voisin.

**A VENDRE**  
D'OCCASION  
**UN JOLI PETIT COUPÉ**  
Fabriqué à Paris, dernier modèle  
S'adresser chez M. FLOISSON, carrossier, 58, rue d'Orléans.

ON DEMANDE une bonne ouvrière apprêteuse pour un magasin de nouveautés.

**A CÉDER**  
Pour cause de décès  
UNE VASTE  
**EXPLOITATION DE CARRIÈRES DE TUFFEAUX**  
Sise à Saint-Cyr-en-Bourg.  
A proximité de la gare de Saint-Cyr et des ports de Saumoussay, sur le Thouet.  
S'adresser à M<sup>me</sup> veuve CLAVEAU, à Saint-Cyr-en-Bourg.

**Exposition Universelle de 1889**  
**Huit jours à Paris**  
Couché, nourri, entrée à l'Exposition, promenade aux environs de Paris. Entrée dans un théâtre au ebois. Entrée aux musées, jardins, monuments, etc., pour 150 fr. Versement 10 fr. par mois. Faculté de venir à n'importe quelle date après dix versements ou 100 fr.  
Les fonds sont versés au Comptoir d'Escompte à Paris.  
S'adresser, pour renseignements, au bureau du journal, ou 6, rue du Temple, Saumur.

**VICHY**  
Administration - Paris, 8, Boulevard Montmartre  
PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.  
SELS DE VICHY pour BAINS. - Un Rouleau pour un Bain.  
SUCRE D'ORGE DE VICHY. - Bonbon digestif.  
Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE  
Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

**LA REVUE DES JOURNAUX ET DES LIVRES**  
Publie en ce moment l'**IMMORTEL**, par Alphonse DAUDET.  
Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une Revue hebdomadaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la plus intéressante de notre époque. Ce journal reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine : *Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devis, Nouvelles à la main, Petites notes*, etc. Pas de politique.  
La collection des trois premières années de la *Revue des Journaux* contient plus de MILLE Nouvelles littéraires et Contes variés signés des plus grands écrivains : elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts : c'est, en un mot, un résumé de la production intellectuelle des trois dernières années. Elle contient, en outre, les romans complets suivants : SAPHO, par Alphonse Daudet; CINQUANTE POUR CENT, par Henri Rochefort; NELLA, par Martial Moulin; LA MORTE, d'Octave Feuillet; L'ABBÉ CONSTANTIN, de Ludovic Halévy, etc. etc. La *Revue des Journaux* publie actuellement, comme feuilletons, MANON LESCAUT, par l'abbé Prévost, et l'**IMMORTEL**, par Alphonse Daudet, le plus grand succès de l'année.  
La *Revue des Journaux et des Livres* donne de nombreuses primes gratuites. Chaque collection, solidement reliée en toile rouge, avec titres dorés, coûte 14 francs. L'abonnement : Trois mois, 4 fr.; six mois, 7 fr.; un an, 12 fr. - Etranger : Trois mois, 4 fr. 50; six mois, 8 fr.; un an, 14 fr.  
Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, Administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

**VENTE ET LOCATION DE PIANOS**  
**HENRI EICHE**  
Représentant de la maison GAVEAU  
8, rue Saint-Jean, Saumur.  
M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).  
Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.  
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**  
**Maison G. FISCHER, fondée en 1846, Place Bilange, Saumur**  
**PILLET-BERSOULLÉ, SUCC<sup>r</sup>**  
Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL. - Fournisseur de l'Ecole de Cavalerie.

M. PILLET a l'honneur de vous informer qu'en sa qualité de représentant de la Maison PLEYEL, il pourra vous offrir un grand choix de pianos neufs et d'occasion, de tous facteurs, à des prix défiant toute concurrence.  
Vous trouverez également des harmoniums et des instruments de toutes sortes, ainsi que 500 partitions à choisir pour les abonnés à la lecture musicale.  
Grand choix de musique pour vente et location.  
Accords, réparations, échanges et locations de pianos.

**SUCRE DE CANNE POUR VENDANGES**  
Entrepositaire: COURTET, rue Daillé, Saumur  
**68 FRANCS LES 100 KILOS**

**GRANDS DE FER - GARES DE SAUMUR**

LIGNE DE L'ÉTAT									
PARIS - SAUMUR - BORDEAUX					BORDEAUX - SAUMUR - PARIS				
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir
Paris	7 25			12 50	7 55	11 25			
Chartres	6 7			9 44	1 33				
Chât.-d-Loir	10 24			12 10	1 52	6 35	12 38	4 49	
Noyan-Méon	11 29			12 54	3 9	7 36	1 13	5 51	
Linaires-Bou	11 39				3 21	7 47		6 3	
Vernantes	11 43				3 36	7 59		6 13	
Blou	12 5				3 48	8 11		6 23	
Vivv	12 15				3 59	8 21		6 31	
SAUMUR (Orl.) (arr.)	12 27				4 10	8 30		6 42	
(Orl.) (départ.)	12 33				4 16	8 34		6 48	
Nantilly (arr.)	12 41				4 24	8 41		7	
SAUMUR (Orl.) (arr.)	12 51				4 36	8 51		7 11	
(Orl.) (départ.)	1 31				4 43	9 00		7 18	
Nantilly (départ.)	3 37	10 44			4 25	8 43		7 3	
Chât.-d-Loir	3 48	10 43			4 31	8 49		7 9	
Brézé s.-Cyr	9 11				4 39	8 56		7 17	
Montreuil	9 10	11 34	2 7	4 59	9 8	2 29	7 29		
Thouars	11 57	3 34		5 39	9 38	2 44	8		
Mort	3 58			4 24	7 59	4 33	10 27		
Saintes	6 28	11 05		6 18	11 05	6 18	2 3		
Bordeaux	9 59	3 36		9 02	4 54				

  

LIGNE D'ORLÉANS									
NANTES - ANGERS - SAUMUR - TOURS - PARIS					PARIS - TOURS - SAUMUR - ANGERS - NANTES				
STATIONS	Direct. mixte	Omn. mixte	Expr. mixte	Omn. mixte	Omn. mixte	Expr. mixte	Omn. mixte	Omn. mixte	Direct. mixte
Nantes	11 55		6 10	8 40	12 07	3 10	7 35		
Angers	2 19	6 30	8 44	11 19	2 57	5 45	8 35		
La Ménitrie	2 58	7 10	9 09	11 58	3 42	6 16	10 13		
Les Rosiers		7 19	9 17	12 07	3 52	6 25			
St-Clement		7 26		12 14	4 09	6 39			
St-Martin		7 33		12 21	4 07	6 39			
Saumur (a)	3 22	7 46	9 39	12 34	4 20	6 58	10 24		
(départ.)	3 27	7 52	9 47	12 38	4 31	7 10	10 30		
Varennes		8 05	9 48	12 51	4 45	7 13			
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 03	5 01	7 29	10 50		
Langéais	4 26	8 50	10 19	1 40	5 46	8 08	11 18		
Tours	5 05	9 42	11 05	2 23	6 35	8 51	11 48		
Paris	10 39		3 06	8	3 35	4 01	5 07		

  

SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON						POITIERS MONTREUIL DOUÉ ANGERS						ANGERS DOUÉ MONTREUIL POITIERS					
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir		
Saumur	7 59	9 37	4 31	Chinon	7 43	4 31	5 5	Poitiers	6 5	6 45	12 50	Angers	4 40		7 30		
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	Port-Boulet	8 10	4 56	9 45	Montreuil	7 41	13 49	2 27	Martigné	6 1	8 26	11 13		
Chinon	9 04	12 50	7 14	Saumur	9 04	7 06	10 36	Loudun	8 42	1 40	3 4	Doué	6 24	8 57	11 54		
								Montreuil (a)	9 21	3 24	4 38	Baugé	6 30	9 07	12 16		
								(départ.)	9 29	4 29	5 5	le Vaudelnay	6 37	9 16	13 34		
								le Vaudelnay	9 40	4 46	5 10	Montreuil (a)	6 46	9 26	12 48		
								Baugé	9 50	5 30	5 19	(départ.)	7 36	1 26	2 15		
								Doué	9 57	6 18	5 26	Loudun	8 24	1 44	3 10		
								Martigné	10 17	7 5	5 40	Montreuil	8 35	6 8	3 29		
								Angers	11 45	9 50	7 10	Poitiers	10 33	10 46	5 12		

  

SAUMUR - LA FLÈCHE						
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte matin
Saumur	5 30	1 18	7 20	La Flèche	7 15	10 9
Vivv	5 43	1 37	7 33	Clefs	7 30	10 28
Longué	5 56	1 58	7 48	Baugé	7 59	10 51
Jumelles	6 08	2 20	8 01	Jumelles	8 10	11 12
Baugé	6 23	2 46	8 19	Longué	8 25	11 32
Clefs	6 40	3 14	8 38	Vivv	8 38	11 50
La Flèche	6 54	3 32	8 52	Saumur	8 55	12 13